

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 28

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

Dans les première et deuxième phrases de l'alinéa 13 de cet article, après le mot :

« conseil »,

supprimer les mots :

« des biotechnologies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.